

Opération « BD Tchôlidaire » 2010 - Règlement

Article 1 :

La Jeunesse au plein air située : 21 rue d'Artois – 75008 Paris - organise une opération intitulée « Opération BD Tchôlidaire » en partenariat avec les Éditions Glénat, *Tchô! Le Mégazine*.

L'opération « BD Tchôlidaire » est un support pédagogique proposé par La JPA pour amener les enfants à réfléchir sur les notions de solidarité et de citoyenneté.

La date limite d'inscription est fixée au **31 décembre 2009**, cachet de la poste faisant foi.
La date limite de participation est fixée au **31 mars 2010**, cachet de la poste faisant foi.

Pour s'inscrire, se rendre sur www.jpa.asso.fr, rubrique Nos actions puis Campagne de solidarité. Vous pouvez également envoyer un mél à jl.davicino@jpa.asso.fr pour une demande de formulaire d'inscription.

Article 2 :

Cette opération est entièrement gratuite, et ouverte aux enfants, **âgés de 9 à 13 ans**.
C'est une opération **collective** ouverte :

- aux classes (CM1, CM2, 6èmes, 5èmes)
- aux groupes constitués, dans le cadre de l'accompagnement éducatif
- aux centres de loisirs.

Chaque classe ou groupe peut présenter jusqu'à cinq scénarios maximum.

Article 3 :

Les participants doivent envoyer un **scénario** de bande dessinée, titré, d'expression française.

Le thème du scénario aborde la **solidarité et/ou la citoyenneté, en lien avec les vacances et les loisirs**.

Le scénario comportera 20 à 24 vignettes, ce qui correspond à deux pages de bandes dessinées.

Le scénario s'inspirera de l'univers des *Bao Battle* de Ohm (scénario et illustrations), édité chez Glénat. Le scénario devra obligatoirement :

- Mettre en scène le personnage de Kuro et de ses compagnons.
- Suivre les principes du « Bao Battle ».
- Comporter une fin respectant l'esprit de la bande dessinée.

Le scénario gagnant sera illustré par Ohm, l'auteur de *Bao Battle*.

Article 4 :

Courant janvier 2010, les groupes inscrits recevront un dossier qui les aidera dans leurs travaux d'écriture.

Sur www.jpa.asso.fr, rubrique Nos Actions puis Campagne de solidarité, ils peuvent :

- voir les planches réalisées à partir des scénarios gagnants des années précédentes
- lire le scénario gagnant de l'opération « BD Tchôlidaire » 2009
- avoir accès au livret de présentation de la campagne de La JPA.

Article 5 :

Le scénario doit être obligatoirement expédié par voie postale uniquement au plus tard le 31 mars 2010. Tout autre mode de participation est exclu.

Les envois sont à effectuer à l'adresse suivante :

La Jeunesse au plein air –La JPA
Opération « BD Tchôlidaire » 2010
21 rue d'Artois
75008 PARIS

Article 6 :

L'identification des participants. Sur le scénario, inscrire très lisiblement :

- le nom de l'établissement,
- le nom et prénom de l'enseignant ou de l'animateur
- l'adresse et le numéro de téléphone
- une adresse électronique
- la liste des participants ayant réalisé le scénario, ainsi que l'âge de chacun d'entre eux.

Article 7 :

Il ne sera pas accusé réception des travaux. Les participants peuvent s'en assurer sur un simple envoi de mél.

Article 8 :

Le jury, composé d'enseignants et professionnels de la bande dessinée, sélectionnera les trois meilleurs scénarios. Avec Ohm, le scénario lauréat sera choisi.

Le groupe lauréat se verra remettre la planche originale réalisée par Ohm. La planche sera publiée dans *Tchô! Le Mégazine* (revue mensuelle de Tchô! La Collec'...). Un reportage sur le groupe d'enfants lauréat paraîtra dans *Loisirs Education* (revue trimestrielle de La JPA).

Les trois groupes dont les scénarios auront été sélectionnés recevront :

- des albums de bande dessinée de Tchô! la Collec'...
- un abonnement d'un an à *Tchô! Le Mégazine*
- un abonnement d'un an à *Loisirs Education*, la revue de La JPA

Article 9 :

Les scénarios des lauréats deviendront propriété de La JPA. Aucun scénario ne sera retourné.

Article 10 :

La JPA se réserve la possibilité d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler la présente opération si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 11 :

Le simple fait de participer implique l'acceptation, sous toutes ses formes et sans aucune restriction du présent règlement.

Le règlement est disponible gratuitement **sur simple demande écrite** auprès de La JPA ainsi que sur son site Internet : www.jpa.asso.fr rubrique Actions puis Campagne de solidarité.

La JPA - Opération « BD Tchôlidaire » 2010

Contacts : Jean-Louis Davicino, Nathalie Agogue, suivis de la Campagne de solidarité et de citoyenneté, adresses de messagerie : jl.davicino@jpa.asso.fr ou n.agoque@jpa.asso.fr